

POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS
2020-2025

Municipalité d'Oka

Adoptée le 7 mai 2019



TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	iv
Liste des acronymes, des symboles et des sigles	v
LEXIQUE.....	vi
1. Démarche de la Municipalité d’Oka	1
1.1 Principes et valeurs de la Municipalité d’Oka.....	1
1.2 Définition d’un aîné et objectifs de la Municipalité	1
2. Profil statistique	2
2.1 Population	2
2.2 Groupes d’âge et projections.....	2
2.3 Structure des familles et des ménages.....	3
2.4 Habitation.....	3
2.5 Déplacements	4
2.6 Sécurité publique	4
2.7 Économie	4
3. Services et ressources	6
3.1 Services de santé.....	6
3.2 Services communautaires	6
3.3 Service de proximité.....	6
3.4 Logement et hébergement	7
3.5 Éducation	7
3.6 Infrastructures et équipements (sport, plein air, loisir et culture).....	7
3.7 Activités (physiques, loisirs et culturelles);.....	8
3.8 Transport.....	8

3.9	Sécurité publique.....	8
4.	Consultation du milieu - Démarche.....	9
4.1	Sondage.....	9
4.2	Tables de discussion.....	9
5.	Enjeux et orientations.....	10
5.1	Enjeux.....	10
5.1.1	Le maintien à domicile.....	10
5.1.2	La mobilité.....	10
5.1.3	L'isolement social.....	11
5.1.4	La vie active et l'engagement social.....	11
5.1.5	La communication.....	12
5.2	Orientations.....	12
6.	Plan d'action 2020-2025.....	15
6.1	Habitat.....	15
6.2	Transport.....	16
6.3	Respect et inclusion sociale.....	17
6.4	Participation sociale.....	18
6.5	Engagement social et citoyen.....	19
6.6	Espaces extérieurs et bâtiments.....	19
6.7	Soutien communautaire et services de santé.....	20
6.8	Communication et information.....	21
7.	Programme de suivi et de surveillance.....	30
7.1	Programme de suivi.....	30
7.2	Programme de surveillance.....	30

8. CONCLUSION	31
ANNEXE 1. SERVICES COMMUNAUTAIRES	32
ANNEXE 2. SONDAGE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA.....	36
ANNEXE 3. FAITS SAILLANTS DU SONDAGE	41
ANNEXE 4. PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX TABLES DE DISCUSSIONS.....	43
ANNEXE 5. RAPPORT SYNTHÈSE DE SUIVI DES MESURES	44

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	ÂGE MOYEN, ÂGE MÉDIAN ET INDICE DE VIEILLESSE SELON L'ENTITÉ ADMINISTRATIVE - 2016.....	3
TABLEAU 2	VALEUR MÉDIANE, VALEUR MOYENNE DES LOGEMENTS ET COÛT MENSUEL DES HABITATIONS SELON L'ENTITÉ ADMINISTRATIVE	4
TABLEAU 3	REVENUS MÉDIANS ET MOYENS POUR LES MÉNAGES ET LES PARTICULIERS SELON L'ENTITÉ ADMINISTRATIVE - 2015	5
TABLEAU 4	CHAMPS D'ACTION ET ORIENTATIONS DE LA DÉMARCHÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS	13
TABLEAU 5	PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS 2020-2025.....	22

LISTE DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

CAB	Centre d'action bénévole
CCU	Comité consultatif en urbanisme
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins longue durée
CISSSL	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
CLSC	Centre local de services communautaires
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
HLM	Habitations à loyer modique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MADA	Municipalité amie des aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
PIED	Programme intégré d'équilibre dynamique
SQ	Sûreté du Québec
TCRAL	Table de concertation régionale des aînés des Laurentides

LEXIQUE

FAIBLE REVENU

50 % du revenu médian ajusté (selon différents paramètres tels que le nombre de personnes dans la famille, l'âge des membres de la famille, etc.).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et ce ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

INDICE DE VIEILLESSE

Indice statistique pour mesurer le vieillissement faisant le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de jeunes de moins de 14 ans.

MÉNAGE

Réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Le logement peut être un logement collectif ou un logement privé. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule. Les membres du ménage qui sont temporairement absents le jour de référence sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel.

PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE

Première personne, dans le ménage, indiquée comme étant quelqu'un qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité ou des autres services ou services publics pour le logement. Lorsque plus d'une personne dans le ménage est responsable des paiements pour le logement, la première personne inscrite est choisie comme principal soutien du ménage. Si aucune personne dans le ménage n'est identifiée comme responsable de ces paiements, la première personne inscrite est désignée par défaut.

POPULATION ACTIVE

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2016, étaient soit occupées, soit en chômage. Population active = Personnes occupées + chômeurs.



1. DÉMARCHE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

1.1 Principes et valeurs de la Municipalité d'Oka

Les décisions et actions de la Municipalité sont guidées par les principes suivants :

- Le citoyen... notre client;
- L'équité;
- L'écoute;
- L'ouverture;
- La transparence.

La Municipalité d'Oka souhaite promouvoir les valeurs suivantes :

- Le rapprochement;
- La communication;
- Le dynamisme.

1.2 Définition d'un aîné et objectifs de la Municipalité

Dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* le terme « aîné » réfère à toute personne âgée de 65 ans et plus, résidant sur le territoire de la Municipalité d'Oka.

En entamant une telle démarche, la Municipalité a pour objectifs d'établir le portrait de sa population aînée, d'identifier les besoins de ses aînés, de développer un « *réflexe aîné* » dans l'administration municipale et de se doter d'un outil de planification afin de répondre aux besoins des aînés en élaborant une politique et un plan d'action.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Municipalité a créé dès le début de la démarche un comité de pilotage composé de quatre citoyens aînés d'Oka, soit mesdames Jacqueline Gagnon, Rose-A. Robyr et Francine Gagné ainsi que monsieur Jean-Marie Bergeron, d'une représentante du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL), madame Johane Michaud, deux élus, messieurs Jules Morin et Yannick Proulx, et trois employés municipaux, madame Marie-Ève Maillé, responsable du Service des loisirs et de la culture et messieurs Charles-Élie Barrette, directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement et Francky Carassou, chargé de projets en environnement.



2. PROFIL STATISTIQUE

Les données de nature sociodémographique proviennent essentiellement du recensement 2016 de Statistique Canada, de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011, ainsi que des données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour l'année 2015.

2.1 Population

En 2019, la population totale d'Oka était composée de 3 996 habitants¹, ce qui ne comprend pas la population du territoire de Kanesatake. À l'échelle régionale, la population du territoire d'Oka représente 3,89 % de la population de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes et 0,09 % de celle de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En 2019, la densité de population du territoire d'Oka était de 69,37 habitants par kilomètre carré (km²) terrestre². Cette densité est nettement plus faible que celle de la MRC de Deux-Montagnes (403,4 habitants/km²) ou encore celle de la CMM (890,2 habitants/km²). En fait, il s'agit d'un territoire vaste ayant une forte vocation agricole, en plus d'être caractérisé par la présence d'un noyau villageois et de petits secteurs d'habitations éloignés les uns des autres et d'un grand espace de conservation, le parc national d'Oka.

2.2 Groupes d'âge et projections

Au regard de la répartition de la population okoïse par groupes d'âge issue du recensement 2016, les aînés en représentent 19 %. Le groupe d'âge le plus nombreux est celui composé des 45 à 64 ans (34 %).

Tel que présenté au Tableau 1 figurant à la page suivante, la population okoïse présente un âge moyen et médian supérieur à ceux de la MRC et de la CMM. Ceci se reflète également à travers son indice de vieillesse qui s'établit à 110,69, comparativement à 84,19 pour la MRC de Deux-Montagnes et à 97,16 pour la CMM.

D'ici 2031, il est attendu que le groupe d'âge des 65 ans et plus connaîtra une croissance de 79 % par rapport à 2016. Cet accroissement sera engendré par le vieillissement du groupe d'âge des 45-64 ans.

¹ Selon le décret ministériel du Gouvernement du Québec : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>.

² La superficie terrestre de la Municipalité est de 57,31 km² selon Statistique Canada.



Tableau 1 Âge moyen, âge médian et indice de vieillesse selon l'entité administrative - 2016

	Entité administrative		
	Municipalité d'Oka	MRC de Deux-Montagnes	CMM
Âge moyen	43,7 ans	40,3 ans	40,6 ans
Âge médian	47,5 ans	41,1 ans	40,3 ans
Indice de vieillesse	110,69	84,19	97,16

2.3 Structure des familles et des ménages

En 2016, la majorité des aînés (71,11 %) vivaient dans une famille de recensement et près d'un aîné sur quatre (23,70 %) vivait seul. Les aînés sont les principaux soutiens du ménage dans plus de 25 % des cas et en y ajoutant la tranche d'âge des 55 à 64 ans, c'est 56,6 % de la population qui est concernée.

En 2031, les aînés de la MRC de Deux-Montagnes et de la CMM seront les principaux soutiens des ménages dans environ le tiers des cas. Ces données ne sont pas disponibles pour le territoire d'Oka, toutefois, il est fort possible que cette tendance soit similaire.

2.4 Habitation

À la lecture des rôles d'évaluation foncière de la Municipalité d'Oka, près de 92 % des logements étaient de type unifamilial, 6 % de type plex (de 2 à 9 logements) et 2 % de type chalet. Près du tiers des logements ont été construits avant 1960 et plus de la moitié avant 1980.

Sur le nombre total de logements établis sur le territoire d'Oka, 98 % des habitations sont occupées par des résidents permanents, alors que 2 % des habitations sont occupées par des résidents saisonniers et la majorité des logements est occupée par des propriétaires, soit environ 84 % contre près de 16 % par des locataires.

En ce qui concerne la valeur des logements à Oka, celle-ci est en moyenne supérieure à la MRC et inférieure à la CMM, tel qu'illustré au tableau 2 figurant à la page suivante. Toutefois, en terme de coût mensuel des habitations, les trois territoires affichent des montants relativement similaires, mis à part pour les propriétaires de la CMM qui sont de 121 \$ supérieurs.



Tableau 2 Valeur médiane, valeur moyenne des logements et coût mensuel des habitations selon l'entité administrative

	Entité administrative		
	Municipalité d'Oka	MRC de Deux-Montagnes	CMM
Valeur médiane	250 465 \$	224 365 \$	275 723 \$
Valeur moyenne	282 695 \$	238 312 \$	320 696 \$
Coût mensuel des habitations - Locataire	735 \$	738 \$	743 \$
Coût mensuel des habitations - Propriétaire	986 \$	1 001 \$	1 107 \$

2.5 Déplacements

La majorité de la population active se déplace à l'aide d'un véhicule. Le transport en commun n'est utilisé que par 4 % de la population active. La desserte en transport en commun se fait par l'Express d'Oka et le service de transport adapté d'EXO.

En ce qui concerne le temps alloué pour se rendre au travail, la médiane de la durée du trajet domicile-lieu de travail est de 30,5 minutes. Entre 5 h et 7 h, 34 % de la population active quitte le domicile en direction du travail, 45 % entre 7 h et 9 h et 20 % après 9 h.

Le transport actif est quant à lui majoritairement effectué aux fins récréatives.

2.6 Sécurité publique

Depuis 2015, les aînés représentent 9 % des victimes de crime, tous âges confondus.

2.7 Économie

Le Tableau 3 figurant à la page suivante, présente les revenus médians et moyens des ménages et des particuliers selon l'entité administrative. Il est à noter que le profil de la population du territoire d'Oka, en terme de revenus médians, est légèrement inférieur à celui de la MRC de Deux-Montagnes, alors que le revenu moyen de ses ménages est supérieur.

Tableau 3 Revenus médians et moyens pour les ménages et les particuliers selon l'entité administrative - 2015

		Entité administrative		
		Municipalité d'Oka	MRC de Deux-Montagnes	CMM
Revenus médians après impôts	Ménages	61 141 \$	71 086 \$	61 790 \$
	Particuliers	31 280 \$	36 530 \$	33 040 \$
Revenus moyens après impôts	Particuliers	67 728 \$	60 561 \$	53 738 \$
	Ménages	35 113 \$	32 139 \$	29 665 \$

En 2015, 14,1 % des aînés se trouvaient dans une situation de faible revenu contrairement à 11,7 % de la population en général.

En 2016, 15 % des aînés étaient actifs, soit au travail ou à la recherche d'un emploi et 77 % d'entre eux avaient un diplôme.



3. SERVICES ET RESSOURCES

Plusieurs services et ressources destinés aux aînés d'Oka sont présents sur le territoire de la Municipalité, de la MRC de Deux-Montagnes et plus largement dans la région des Laurentides. Ces services et ressources ont été listés et regroupés en neuf catégories décrites dans les sous-sections suivantes.

3.1 Services de santé

Le territoire de la Municipalité d'Oka bénéficie de quelques services de santé de proximité comme suit :

- Une pharmacie;
- Un service thérapeutique en relation d'aide;
- Des services dentaires (dentiste et denturologiste);
- Un service chiropratique.

D'autres services et ressources destinés aux aînés d'Oka existent en dehors du territoire de la Municipalité, notamment ceux du CISSSL à travers le centre hospitalier de Saint-Eustache, le centre local de services communautaires (CLSC) Jean-Olivier Chénier et les services de soutien à domicile.

3.2 Services communautaires

Les services communautaires sont les plus représentés parmi les services existants avec trente-cinq organismes, dont quatorze présents à Oka (Annexe 1).

Les services présents à Oka offrent majoritairement des activités de rassemblements socioculturelles alors que les services à la personne, notamment en terme de maintien à domicile, sont offerts par des organismes à Saint-Eustache ou plus largement dans d'autres villes de la région des Laurentides.

3.3 Service de proximité

Les services de proximité à Oka sont majoritairement reliés à l'alimentation avec une épicerie, trois dépanneurs (dont deux avec services de carburants), un marché public l'été, des kiosques de fruits légumes (été et automne) et des restaurants et cafés, dont certains, cessent leurs activités pendant la période hivernale. Une caisse Desjardins et un bureau de Postes Canada sont également présents sur le territoire de la Municipalité.



3.4 Logement et hébergement

La Municipalité d'Oka possède sur son territoire deux résidences de personnes âgées, soit le Manoir d'Oka et la Résidence l'Okoise. Ces deux résidences sont destinées à des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. L'Office régional d'habitation du lac des Deux-Montagnes est également présent sur le territoire avec un bâtiment de quinze logements. Toutefois, aucun Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du CISSSL n'est présent à Oka, le seul de la MRC de Deux-Montagnes est à Saint-Eustache.

3.5 Éducation

L'Université du troisième âge de la couronne nord de l'Université de Sherbrooke, situé à Saint-Eustache, offre également aux aînés de la Municipalité d'Oka l'opportunité de suivre différents cours universitaires.

3.6 Infrastructures et équipements (sport, plein air, loisir et culture)

La Municipalité possède sur son territoire des infrastructures et équipements permettant à ses citoyens, dont les aînés, d'avoir un mode de vie actif. Parmi ces installations, nous retrouvons :

- Parc de la Pointe-aux-Anglais (patinoire);
- Parc Philippe-Lavallée (terrain de base-ball);
- Place du Millénaire;
- Quai municipal;
- Rampe de mise à l'eau;
- Parc Optimiste (patinoire, jeux d'eau, chalet optimiste, jeux de pétanque);
- Parc des Ostryers;
- Salle des loisirs;
- Sentier cyclable Oka-Mont-Saint-Hilaire;
- Bibliothèque municipale;
- Centre communautaire de la Pointe-aux-Anglais;
- Maison Lévesque (société d'histoire d'Oka).

De plus, une entente entre la Municipalité et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles permet aux citoyens de jouir du terrain de soccer situé à l'école secondaire d'Oka.

Enfin, le territoire d'Oka est aussi caractérisé par la présence du parc national d'Oka, du Club de golf Oka, des sentiers de la Pinède et des sentiers de vélo de l'Abbaye d'Oka.



3.7 Activités (physiques, loisirs et culturelles);

La Municipalité d'Oka offre à ses citoyens, à travers sa programmation saisonnière, différentes activités physiques, de loisirs et de culture. De plus, depuis 2018, une entente avec la Municipalité de Saint-Placide permet aux citoyens d'Oka de bénéficier des cours de cette dernière sans frais de non-résidents. Parmi les différentes activités ouvertes aux aînés nous pouvons nommer le cours de yoga thérapeutique, de cardiovitalité, de Pilates, de djembé ou encore de Zumba.

3.8 Transport

Différents services de transport sont offerts sur le territoire d'Oka, soit :

- L'Express d'Oka qui offre un service de transport collectif en autobus dont l'itinéraire relie les municipalités de Saint-Placide et d'Oka à la gare de Deux-Montagnes;
- Un service de transport adapté offert par Exo (nouveau Réseau de transport métropolitain) aux personnes à mobilité réduite;
- Un service d'accompagnement – transport offert par le Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide;
- Un service de taxi;
- Un traversier entre Oka et Hudson en opération durant la période estivale;
- Un pont de glace entre Oka et Hudson en opération durant la période hivernale si les conditions le permettent.

3.9 Sécurité publique.

La sécurité publique à Oka est assurée par trois instances, soit la Sûreté du Québec, le Service de la sécurité incendie d'Oka et la Garde côtière auxiliaire canadienne qui effectue des recherches et des sauvetages sur le lac des Deux Montagnes.



4. CONSULTATION DU MILIEU - DÉMARCHE

La consultation du milieu s'est réalisée à l'aide d'un sondage et des tables de discussions qui ont permis d'identifier des actions susceptibles de pouvoir répondre aux besoins des aînés de la Municipalité d'Oka.

4.1 Sondage

Le sondage s'adressait aux aînés de la Municipalité d'Oka et était constitué de 23 questions réparties à travers 8 champs d'action; il est présenté à l'annexe 2. Le sondage a été publié sur le site Internet de la Municipalité et a été mis à la disposition des aînés sous format papier à la réception de la Mairie et à l'écocentre municipal. Des exemplaires du sondage ont été distribués aux aînés en main propre lors des cours de loisirs et ont été transmis aux organismes par courriel pour un partage avec leurs membres aînés. Enfin, les aînés ont été approchés individuellement à l'épicerie pendant une matinée.

Plus de 11 % de la population aînée d'Oka ont répondu au sondage, soit 80 personnes. Les faits saillants du sondage MADA sont présentés à l'annexe 3.

4.2 Tables de discussion

Des tables de discussions ont eu lieu pendant une matinée au Domaine Juliette-Huot, le 24 janvier 2019. Étaient conviés à discuter les aînés et les proches aidants de la Municipalité d'Oka ainsi que les organismes offrant des services aux aînés. Ainsi, ce sont vingt et un participants d'inscrits qui se sont présentés dont certains ont bénéficié du service d'autobus qui était offert. Les échanges étaient dirigés par un animateur autour de différents sujets tels que le maintien à domicile, la mobilité, l'isolement social, la vie active et l'engagement social, la communication et la sécurité. Pour chacun de ces thèmes, les participants ont pu donner leur point de vue sur les réalités vécues par les aînés et proposer des moyens de répondre aux besoins de ces derniers. Les principales préoccupations des participants sont présentées à l'annexe 4.



5. ENJEUX ET ORIENTATIONS

Ce chapitre dresse les enjeux qui ont été cernés et les orientations qui ont été élaborées dans le cadre de la présente politique. L'identification des enjeux permet de formuler des orientations à prendre dans le but d'améliorer la qualité de vie de nos aînés.

5.1 Enjeux

L'analyse des forces et faiblesses du territoire de la Municipalité d'Oka a permis de faire ressortir cinq principaux enjeux relativement à la qualité de vie de nos aînés, soit : le maintien à domicile, la mobilité, l'isolement social, la vie active et l'engagement social et la communication

5.1.1 Le maintien à domicile

Le maintien à domicile est l'un des principaux soucis qui ont été partagés par un grand nombre d'aînés. Afin de rester le plus longtemps à leur domicile, les aînés ont besoin d'avoir accès à des services d'entretien de leur propriété et à des services de santé de proximité.

Les aînés ont fait part de leur besoin d'avoir recours à des services pour l'entretien de leur propriété et pour la réalisation des tâches quotidiennes. Le parc résidentiel okoï est composé à près de 92 % de résidences unifamiliales isolées dont plus de 50 % ont été construites avant les années 1980; ces statistiques démontrent deux choses : une offre de typologie résidentielle peu variée et un nombre grandissant de propriétés vieillissantes nécessitant des travaux d'entretien.

Le manque de services de proximité est également une préoccupation pour les aînés. En effet, l'offre de services de santé est limitée sur le territoire d'Oka, car ces services sont principalement offerts dans les plus gros pôles d'activités que sont Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

5.1.2 La mobilité

Les aînés sont très préoccupés par le maintien de leur autonomie reliée à leurs habitudes de déplacement. Leur mobilité peut être mise en cause par un ou plusieurs des éléments suivants :

- Le réseau routier : limite de vitesse non adaptée, signalisation routière déficiente, absence d'éclairage routier ou travers piétonnière inadéquate;
- Les infrastructures piétonnières : trottoirs, sentiers ou places publiques détériorés et/ou mal adaptés;



- Le transport en commun : les plages horaires de l'Express d'Oka sont limitées et les services de transport adapté d'Exo et d'accompagnement du Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide semblent être méconnus;
- L'accessibilité aux bâtiments : peu de bâtiments offrent un accès universel.

5.1.3 L'isolement social

L'isolement est une situation déterminante pour laquelle un aîné prendrait la décision de quitter Oka. La perte d'autonomie est un facteur prépondérant à l'isolement social.

Le territoire d'Oka est rural, peu dense et composé de plusieurs petits secteurs d'habitation éloignés des principaux centres d'activités. Ainsi, les aînés doivent parcourir de plus grandes distances pour se rendre aux activités ou aux services désirés; ce qui peut, pour différentes raisons, limiter leur volonté de se déplacer.

Le nombre de lieux de rencontre (cafés et restaurants) est limité en plus que quelques-uns d'entre eux ferment en période hivernale par manque d'achalandage. Quant aux centres communautaires, celui de la Pointe-aux-Anglais est situé à la limite ouest du territoire d'Oka dans un secteur peu habité et la salle des loisirs nécessite des réparations majeures. Dynamiser les lieux de rencontre permettrait à un certain nombre d'aînés de briser l'isolement social.

5.1.4 La vie active et l'engagement social

L'offre d'activités sociales gagnerait à être diversifiée au bénéfice d'une vie active et engagée de nos aînés. Le Service des loisirs et de la culture de la Municipalité travaille en ce sens pour offrir une gamme variée d'activités ainsi que de la renouveler. Ce service veille à motiver les aînés à s'impliquer dans les activités et organismes communautaires en plus de les solliciter à pratiquer le bénévolat.

Par ailleurs, les aînés ont formulé clairement leur désir de voir la Municipalité investir dans l'entretien de ses parcs et espaces verts, principaux lieux de détente, de divertissement et de rencontre, et générateur de vie active et sociale de nos aînés.



5.1.5 La communication

Les médias de communications numériques remplacent depuis quelques années les communications papier que les aînés apprécient recevoir par la poste. Il est donc important pour la Municipalité de s'adapter en diversifiant ses canaux de communication tout en prenant en considération le besoin de certains de ses citoyens de continuer à recevoir leurs communications sous format papier; elle souhaite aussi les accompagner dans le processus de transition des médias de communication.

5.2 Orientations

Le tableau 4 figurant à la page suivante présente les huit champs d'action définis de la démarche MADA en y associant une orientation pour chacun d'eux ainsi qu'une brève description pour chacune des orientations.



Tableau 4 Champs d'action et orientations de la démarche Municipalité amie des aînés

Champs d'action	Orientations	Description de l'orientation
Habitat	Permettre aux aînés de rester dans leur communauté.	Le sentiment de bien-être chez soi contribue à la santé des personnes. Que ce soit dans les lieux d'habitation ou à travers les services de proximité, la Municipalité souhaite offrir à ses aînés un milieu de vie répondant à leurs besoins dans le but de leur permettre de rester dans leur communauté.
Transport	Faciliter les déplacements des citoyens sur le territoire.	Le pouvoir de mobilité est essentiel à l'indépendance et à l'autonomie des personnes. Afin de favoriser un vieillissement actif, la Municipalité souhaite préserver ce pouvoir en facilitant les déplacements des aînés sur le territoire.
Respect et inclusion sociale	Valoriser l'apport des aînés dans la communauté.	La santé sociale, émotionnelle et spirituelle est tributaire d'un sentiment de respect de la personne et d'inclusion. Afin de contribuer au bien-être de ses aînés, la Municipalité souhaite valoriser l'apport des aînés dans la communauté.
Participation sociale	Faciliter l'accès à des activités diversifiées et adaptées.	La participation à la vie sociale et récréative contribue à l'épanouissement des personnes en leur donnant la possibilité d'interagir et de créer des liens avec la communauté. Ainsi, la Municipalité souhaite faciliter l'accès à des activités diversifiées et adaptées à ses aînés.

Tableau 4 Champs d'action et orientations de la démarche MADA de la Municipalité d'Oka (Suite)

Champs d'action	Orientations	Description de l'orientation
Engagement social et citoyen	Favoriser l'implication citoyenne dans la vie municipale.	Que ce soit à travers le bénévolat ou la vie démocratique, le sentiment de contribution est important dans le bien-être des personnes. Par conséquent, la Municipalité désire favoriser l'implication des aînés dans la vie municipale.
Espaces extérieurs et bâtiments	Faciliter l'accès à des lieux publics.	La participation sociale et le vieillissement actif sont favorisés par des espaces et des bâtiments accessibles et adaptés aux aînés afin de leur permettre non seulement de répondre à leurs besoins quotidiens, mais également de rencontrer les gens de leur communauté. Ainsi, la Municipalité souhaite faciliter l'accès à des lieux de socialisation.
Soutien communautaire et services de santé	Développer des initiatives répondant aux besoins des aînés en facilitant la concertation des acteurs du milieu.	La santé des aînés passe par une offre de soins adaptés et un soutien communautaire présent. Avec les services à domicile offerts par le CISSSL et les services communautaires présents dans la région, la Municipalité mise sur une concertation des différents acteurs du milieu afin de développer des initiatives répondant aux besoins des aînés.
Communication et information	Faciliter l'accès à l'information quant aux ressources et services existants.	La diversité des acteurs du milieu et l'évolution constante de leur offre de services rendent difficile la connaissance des différents services et programmes existants. Ainsi, la Municipalité souhaite faciliter l'accès à ces informations.



6. PLAN D'ACTION 2020-2025

Plusieurs mesures du plan d'action visent à améliorer et à entretenir les infrastructures, équipements et bâtiments municipaux; que ce soit en lien avec : l'accessibilité universelle, la mise aux normes de bâtiments, l'aménagement des parcs et espaces verts, la mise en place de mesures relatives à la sécurité du réseau routier et des piétons, la réfection et la mise aux normes des trottoirs et l'implantation d'éclairage dans les endroits déficients. En adoption de la présente Politique, la Municipalité d'Oka souhaite pouvoir bénéficier du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en soumettant une ou des demandes d'aide financière pour réaliser une ou plusieurs de ses mesures relatives à ses infrastructures, équipements et bâtiments municipaux.

Le Tableau 5, figurant aux pages 23 à 30, dresse la liste des mesures regroupées en fonction des champs d'action et orientations de la démarche MADA. Chaque mesure du plan est décrite à l'aide d'actions pour lesquelles des responsables et des collaborateurs sont identifiés pour en assurer la mise en œuvre. Les actions sont établies selon un échéancier de réalisation et des indicateurs de suivi permettant ainsi de suivre leur mise en oeuvre. Enfin, le tableau présente pour chaque mesure un budget de réalisation selon quatre catégories d'impact financier, soit :

Impact financier faible :	\$
Impact financier modéré :	\$\$
Impact financier élevé :	\$\$\$
Impact financier très élevé :	\$\$\$\$

6.1 Habitat

Afin de rester dans leur communauté, les aînés doivent évoluer dans un environnement favorable répondant à leurs besoins. Les mesures proposées ici s'articulent autour de l'adéquation entre ces besoins et les lieux d'habitation. L'entretien de la maison est un défi pour les aînés à Oka et une demande de soutien a clairement été partagée par ces derniers. À travers son plan d'action, la Municipalité souhaite soutenir le maintien à domicile des aînés et améliorer la diversité des logements.

Les logements intergénérationnels permettent une proximité entre les aînés et leur famille et sont permis à Oka, mais ne sont pas répandus. En publicisant la possibilité de faire ce type de logement, la Municipalité souhaite augmenter le nombre de ces logements sur le territoire.



Aussi, la possibilité d'offrir un crédit de taxe pour ces types de logements sera étudiée. Cette mesure incitative a pour but de soutenir le maintien des aînés dans leur communauté en favorisant la proximité du soutien familial.

Le programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec a pour objectif de faciliter la circulation des occupants à l'intérieur de leurs lieux d'habitation et la réalisation des activités de la vie quotidienne. En publicisant ce programme, la Municipalité souhaite donc favoriser le maintien à domicile des citoyens en perte d'autonomie. Le programme RénoRégion, quant à lui, propose de soutenir financièrement les propriétaires-occupants des milieux ruraux dans l'exécution de travaux majeurs de leur lieu d'habitation. La Municipalité promouvra également ce programme afin de favoriser le maintien à domicile des personnes à faible revenu.

L'Office d'habitation du Lac des Deux-Montagnes a pour mission d'administrer et de développer des logements destinés aux personnes et familles à faible revenu, notamment les habitations à loyer modique (HLM). En ayant un représentant sur le conseil d'administration de l'Office, la Municipalité se donne les moyens d'avoir une meilleure connaissance des perspectives de développement dans la région et de partager sa réalité à l'Office. Le rôle du comité de suivi sera de faire les liens entre le représentant et la politique MADA.

Enfin, le comité consultatif en urbanisme (CCU) qui joue un rôle dans l'analyse des projets de développement à Oka sera sensibilisé sur la politique MADA de la Municipalité. Ainsi, les membres du CCU pourront intégrer les enjeux relatifs au besoin des aînés dans leur analyse, notamment en terme de diversité des logements, d'accessibilité ou encore de mobilité active.

6.2 Transport

La capacité de déplacement influence la qualité de vie des personnes, car le sentiment d'autonomie et d'indépendance en dépend. Les mesures proposées tendent à faciliter les déplacements des aînés en améliorant l'accès aux services existants, en améliorant la sécurité routière et en encourageant la mobilité active.



La Municipalité souhaite publiciser les services de transport en commun existants par ses canaux de communication. Le transport adapté d'Exo permet aux personnes à mobilité réduite de jouir d'un service de transport en commun alors que le service d'accompagnement-transport du Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide offre aux personnes en perte d'autonomie un moyen de transport pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux en jumelant ces derniers à un bénévole. Ces deux services sont complémentaires à l'Express d'Oka dont les heures de services sont en début et en fin de journée. En publicisant ces services complémentaires, la Municipalité désire améliorer l'accès aux services de transport en commun.

Ensuite, plusieurs mesures ont pour finalité d'améliorer à la fois la sécurité routière et la mobilité active telle que :

- L'implantation d'aménagements sécuritaires;
- L'amélioration du réseau de traverses piétonnières;
- La réfection et la mise aux normes des trottoirs;
- L'implantation d'éclairage dans des endroits déficients.

Enfin, la Municipalité a la volonté d'encourager la mobilité active et proposera donc à ses citoyens le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) du CISSSL. Ce programme a pour objectif l'amélioration de l'équilibre des participants grâce à une série d'exercices et la prévention des chutes par la transmission d'informations.

6.3 Respect et inclusion sociale

Le sentiment de bien-être en société passe nécessairement par celui d'être respecté et inclus. Ainsi, la Municipalité considère important d'améliorer l'inclusion des aînés et de favoriser le développement d'un « réflexe aîné » au sein de sa communauté c'est-à-dire le réflexe de considérer l'apport des aînés, leur valeur ajoutée dans le tissu social et les défis que ceux-ci peuvent rencontrer au quotidien.

Les organismes et institutions du milieu sont des partenaires très présents dans le tissu social de la communauté et en les sensibilisant sur l'implication des aînés, la Municipalité souhaite développer chez eux le « réflexe aîné ». Dans le même sens, la Municipalité désire soutenir et promouvoir la réalisation d'activités intergénérationnelles en distribuant un recueil d'idées et d'activités.



Afin d'améliorer l'inclusion des aînés, la Municipalité soulignera la journée internationale des aînés le premier octobre de chaque année. Cette journée est également soulignée dans la région des Laurentides par la Table de concertation régionale des aînés des Laurentides (TCRAL) lors d'un rassemblement des partenaires du milieu, auquel participera la Municipalité, afin de valoriser l'apport des bénévoles dans le milieu. La participation de la Municipalité à cet événement donnera également l'occasion à celle-ci de dialoguer avec des partenaires régionaux.

Lors de l'élaboration de la présente politique, la Municipalité a sollicité la participation de ses citoyens afin de mieux comprendre leur réalité et d'identifier leurs besoins. Afin d'avoir une compréhension actualisée et d'améliorer l'inclusion des aînés, la Municipalité à la volonté de mettre en place « Le déjeuner des aînés », dont le but sera de rassembler les aînés et par la même occasion leur permettre de faire part de leurs commentaires et préoccupations relativement à leur réalité vécue sur le territoire, notamment aux élus municipaux.

6.4 Participation sociale

La participation sociale est tributaire de l'environnement dans lequel évoluent les citoyens, notamment en termes d'offre de services et de coûts. Les mesures proposées ici tendent ainsi à améliorer l'accessibilité à des activités diversifiées et adaptées.

La programmation des loisirs de la Municipalité propose différents cours tout au long de l'année. Certains de ces cours sont destinés uniquement aux enfants, d'autres aux adolescents comme aux adultes alors que certains cours sont destinés uniquement aux adultes. Afin de mettre en évidence les activités pour auxquelles les aînés peuvent s'inscrire, un logo sera élaboré et intégré à la programmation municipale.

En ce qui concerne la diversité de l'offre de loisirs, la Municipalité souhaite développer une variété d'activités intergénérationnelles en s'adjoignant d'organismes possédant une expertise dans ce domaine. Intergénérations Québec est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le rapprochement entre les générations. Parmi leurs services se trouvent des ateliers de formations destinés aux organismes et institutions sur l'élaboration et l'implantation de projets intergénérationnels. De plus, l'organisme possède une plateforme d'idées d'activités intergénérationnelles³ dans laquelle les professionnels et bénévoles peuvent s'inspirer.

³ Plateforme Résot'Âges : <https://www.intergenerationsquebec.org/nos-services/resot-ages/advanced-search>



6.5 Engagement social et citoyen

Le sentiment de contribution, que ce soit à travers le bénévolat ou la vie démocratique, est important pour le bien-être des personnes. Les mesures proposées ici visent ainsi l'amélioration des opportunités de bénévolat et la valorisation de l'engagement social.

La création d'un comité de suivi permettra non seulement d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, mais également d'offrir des opportunités d'implication aux citoyens. En effet, le comité sera composé d'aînés d'Oka et de différents partenaires du milieu qui accompagneront ainsi les élus et les gestionnaires municipaux à la réalisation des actions.

En terme de bénévolat, la plateforme « Jebenevole.ca » diffuse les opportunités d'implication qu'offrent différentes organisations et la Municipalité souhaite en faire la promotion par ses différents canaux de communications. Aussi, une liste de bénévoles du territoire d'Oka sera créée et partagée aux organismes du milieu.

Enfin, dans le but d'améliorer le sentiment de sécurité sur le territoire, la Municipalité veut encourager ses citoyens à créer des comités de surveillance de quartier en utilisant les outils du programme « Bon voisin bon œil » de la Sûreté du Québec. Grâce à ce programme, les citoyens peuvent être accompagnés par un policier et établir un plan d'action répondant aux principales préoccupations de leur quartier.

6.6 Espaces extérieurs et bâtiments

La participation sociale et le vieillissement actif sont favorisés par des espaces et des bâtiments accessibles et adaptés aux aînés qui permettent non seulement de répondre à leurs besoins quotidiens, mais également la rencontre des gens de la communauté. Ainsi, la Municipalité souhaite faciliter l'accès à des lieux de socialisation et les mesures proposées ici s'articulent donc autour de l'amélioration des accès aux installations existantes et de la sécurité de ces espaces.



La configuration de certains bâtiments de la Municipalité ne permet pas aux personnes à mobilité réduite d'y accéder et la Municipalité veut y implanter des aménagements le permettant. L'intégration de voies d'accès universelles permettra une circulation sans obstacle aux citoyens et favorisera ainsi leur participation à la vie municipale. L'identification des modifications nécessaires en terme d'accessibilité sera également l'occasion faire le portrait des mises aux normes à réaliser dans les bâtiments.

La Municipalité souhaite également développer un plan directeur des parcs et espaces verts afin de se doter d'un outil qui lui permettra d'avoir une vision intégrée des interventions et des investissements à effectuer.

La Municipalité fera aussi la promotion des bâtiments en vue d'encourager la population à les utiliser. En effet, les citoyens ont la possibilité de faire une demande d'utilisation des bâtiments municipaux pour l'organisation d'évènements, mais cela semble être peu connu de la population.

En termes de sécurité dans les espaces publics, la Municipalité veut évaluer la possibilité de mettre en place une patrouille de surveillance policière à vélo pendant la saison estivale. La Sûreté du Québec possède déjà les moyens techniques pour mettre en place une telle patrouille, il serait donc pertinent de les rencontrer pour établir une entente de service.

6.7 Soutien communautaire et services de santé

Les services de santé et de soutien communautaire sont essentiels à la santé des aînés. Avec le soutien à domicile offert par le CISSSL et les services communautaires de la région, la Municipalité mise sur une concertation des différents acteurs du milieu afin de soutenir le développement d'initiatives répondants aux besoins des aînés.

Au niveau régional, la « Table de concertation 3^e Âge de la MRC Deux-Montagnes » rassemble des intervenants du milieu municipal, du milieu de la santé et des services sociaux et du milieu communautaire. Cette concertation qui se tient plusieurs fois par année favorise la circulation de l'information et permet d'établir un plan d'action annuel répondant aux problématiques vécues par les aînés sur le territoire de la MRC. La Municipalité prendra part aux tables de concertation afin de favoriser les échanges avec les intervenants du milieu.

De plus, la Municipalité évaluera la possibilité d'implanter une clinique ponctuelle régulière de services infirmiers sur son territoire en approchant les organismes du milieu.



La Municipalité invitera également différents organismes aux rencontres du comité de suivi afin d'assurer la concertation des acteurs du milieu dans la mise en œuvre du plan d'action de la Politique MADA.

Afin de faire la promotion des services de santé existants, la Municipalité diffusera les différents programmes de soutien à domicile du CISSSL destinés aux personnes vivant une perte d'autonomie liée au vieillissement.

Enfin, le Centre d'action bénévole (CAB) Les Artisans de l'Aide et ses partenaires offrent aux aînés ainsi qu'aux personnes en perte d'autonomie dans la MRC de Deux-Montagnes le programme INFOSTOP. Celui-ci consiste à rendre disponible aux premiers répondants toutes les informations essentielles sur l'état de santé générale de la personne. La Municipalité a décidé d'adhérer à ce programme et d'en faire la promotion pour les distribuer à ses citoyens.

6.8 Communication et information

Les mesures proposées ici visent une amélioration des moyens de diffusion de l'information de la Municipalité et des partenaires du milieu aux aînés.

Ainsi, la Municipalité a la volonté de diversifier ses canaux de communication relatifs aux aînés et de former ces derniers sur l'utilisation des plateformes internet et des réseaux sociaux afin de leur donner les outils nécessaires à l'accès aux informations numériques.

La « Table de concertation du 3^e Âge de la MRC Deux-Montagnes » possède quant à elle un bottin dans lequel se retrouvent tous les services destinés aux aînés de la MRC. Cet outil se veut une source d'information centralisée pour les partenaires du milieu et la Municipalité en fera la publicité.

Enfin, la Municipalité fera également la promotion du Salon des aînés qui est organisé aux deux ans et qui donne l'occasion aux citoyens de rencontrer les partenaires du milieu.

Tableau 5 Plan d'action de la Politique municipalité amie des aînés 2020-2025

HABITAT : PERMETTRE AUX AÎNÉS DE RESTER DANS LEUR COMMUNAUTÉ.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
1. Promouvoir la possibilité de faire des logements intergénérationnels.	1.1 Développer une capsule d'information sur les logements intergénérationnels.	Urbanisme	Communication	2020	Capsule créée	\$
	1.2 Diffuser la capsule d'information par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Urbanisme	2020 (mesure en continu)	Capsule intégrée au site Web	
2. Évaluer la possibilité d'offrir un crédit de taxes aux logements intergénérationnels.	2.1 Analyser l'impact du crédit sur les finances municipales.	Finances	Administration générale	2021	Analyse effectuée	\$
	2.2 Soumettre des recommandations au Conseil municipal.		Conseil municipal	2021	Scénarios élaborés	
	2.3 Modifier le règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière.			2021	Recommandations soumises	
3. Promouvoir les programmes d'aide et de soutien de la Société d'habitation du Québec.	3.1 Commander, au besoin, les dépliants promotionnels de la Société d'habitation du Québec.	Urbanisme	Communication	2020 (mesure en continu)	Liste créée	\$
	3.2 Diffuser les dépliants des différents programmes par les canaux de communication de la Municipalité.				Dépliants commandés	
4. Représenter le Conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation du lac des Deux-Montagnes.	4.1 Nommer un représentant du Conseil municipal.	Conseil municipal	Comité de suivi	2020 (mesure en continu)	Conseiller nommé	\$
5. Sensibiliser le comité consultatif en urbanisme (CCU) sur la politique MADA.	5.1 Présenter les objectifs, les orientations et le plan d'action de la politique MADA aux membres du CCU.	Comité de suivi	Urbanisme	2020	Présentation donnée	\$
6. Promouvoir le crédit d'impôt relatif aux services à domicile.	6.1 Diffuser l'information par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Urbanisme	2020 (mesure en continu)	Information diffusée	\$

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

TRANSPORT : FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES CITOYENS SUR LE TERRITOIRE.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
7. Promouvoir les services de transport en commun.	7.1 Diffuser les informations concernant le service d'accompagnement-transport du CAB Les Artisans de l'Aide, le service de transport adapté d'Exo et l'Express d'Oka par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	CAB Les Artisans de l'Aide Exo MRC de Deux-Montagnes	2020 (mesure en continu)	Diffusion réalisée	\$
8. Réaliser des aménagements sécuritaires.	8.1 Recenser les lieux qui nécessitent des aménagements sécuritaires.	Travaux publics	Urbanisme CISSSL	2021	Recensement effectué	\$\$\$\$
	8.2 Planifier les interventions.			2021	Planification effectuée	
	8.3 Prioriser les interventions.			2021	Priorisation réalisée	
	8.4 Réaliser les interventions.			2022 à 2025	Réalisation effectuée	
9. Améliorer le réseau de traverses piétonnières.	9.1 Recenser les traverses piétonnières présentes.	Travaux publics	Urbanisme CISSSL	2021	Recensement effectué	\$\$
	9.2 Planifier les interventions.			2021	Planification effectuée	
	9.3 Prioriser les interventions.			2021	Priorisation réalisée	
	9.4 Réaliser les interventions.			2022 à 2025	Réalisation effectuée	
10. Réaliser les travaux de réfection et de mise aux normes des trottoirs.	10.1 Recenser les trottoirs.	Travaux publics	Urbanisme	2021	Recensement effectué	\$\$\$\$
	10.2 Planifier les interventions.			2021	Planification effectuée	
	10.3 Prioriser les interventions.			2021	Priorisation réalisée	
	10.4 Réaliser les interventions.			2022 à 2025	Réalisation effectuée	
11. Implanter un éclairage dans les endroits déficients.	11.1 Recenser les lieux qui nécessitent un éclairage.	Travaux publics	Urbanisme	2021	Recensement effectué	\$\$\$
	11.2 Planifier les interventions.			2021	Planification effectuée	
	11.3 Prioriser les interventions.			2021	Priorisation réalisée	
	11.4 Réaliser les interventions.			2021 à 2025	Réalisation effectuée	
12. Offrir le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) du CISSSL.	12.1 Ajouter l'activité à la programmation annuelle du service des loisirs.	Loisirs	CISSSL	2020 (mesure en continu)	Activité ajoutée	\$
	12.2 Diffuser la tenue du programme par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication			Diffusion réalisée	

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE : VALORISER L'APPORT DES AÎNÉS DANS LA COMMUNAUTÉ.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
13. Encourager les organismes et institutions du milieu à impliquer les aînés dans leurs activités.	13.1 Sensibiliser les organismes à l'implication des aînés lors de la rencontre annuelle avec le service des loisirs et de la culture de la Municipalité en leur partageant une liste de bénévoles ⁴ .	Loisirs	Communication	2020 (mesure en continu)	Sensibilisation effectuée	\$
	13.2 Ajouter au document explicatif sur l'accréditation des organismes la mention « La Municipalité encourage les organismes à nommer un représentant aîné dans leur conseil d'administration et d'impliquer ces derniers dans leurs activités ».			2020	Formulaire modifié	
14. Souligner la journée internationale des aînés.	14.1 Publiciser annuellement la journée internationale des aînés par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Comité de suivi	2020 (mesure en continu)	Publication effectuée	\$
	14.2 Représenter la municipalité à l'évènement de la TCRAL.	Loisirs	Comité de suivi		Participation à l'évènement	
15. Mettre en place « Le déjeuner des aînés ».	15.1 Organiser à une fréquence régulière un déjeuner communautaire avec les aînés et les organismes du milieu.	Loisirs	Comité de suivi	2021 (mesure en continu)	Déjeuners mis en place	\$\$
16. Soutenir et promouvoir l'organisation d'activités intergénérationnelles impliquant des aînés.	16.1 Élaborer un recueil d'idées et d'activités disponibles pour les organisateurs d'événements.	Loisirs	Communication	2020	Recueil élaboré	\$
	16.2 Distribuer un recueil d'idées aux organismes lors de la rencontre annuelle avec le service des loisirs et de la culture de la Municipalité.			2020 (mesure en continu)	Recueil distribué	
	16.3 Diffuser le recueil d'idées par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Loisirs	2020 (mesure en continu)	Diffusion réalisée	

⁴ Référence à la mesure 23 (deuxième mesure du champ d'action « Engagement social et citoyen »)

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

PARTICIPATION SOCIALE : SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ À DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
17. Évaluer la possibilité d'offrir un tarif réduit aux aînés pour les activités de la Municipalité.	17.1 Identifier les cours destinés aux aînés.	Loisirs	Finances	2020	Cours identifiés	\$
	17.2 Établir la réduction des tarifs.			2020	Tarifs établis	
	17.3 Analyser l'impact de la réduction des tarifs.			2021	Impact calculé	
	17.4 Soumettre des recommandations au Conseil municipal.	Loisirs	Conseil municipal	2021	Recommandations soumises	
18. Marquer d'un logo les activités destinées aux aînés dans les communications de la Municipalité.	18.1 Élaborer le logo « aîné ».	Communication	Loisirs	2021	Logo élaboré	\$
	18.2 Intégrer le logo à toutes les activités auxquelles les aînés peuvent participer dans la programmation du service des loisirs.			2022	Logo intégré	
19. Développer des activités intergénérationnelles dans l'offre des loisirs de la Municipalité.	19.1 Participer aux ateliers de formation d'Intergénération Québec.	Loisirs	Comité de suivi	2021	Formations suivies	\$
	19.2 Dresser une liste d'activités intergénérationnelles potentielles en utilisant notamment la plateforme Résot'Âges ⁵ .			2021	Liste créée	
	19.3 Évaluer, à travers un sondage, la popularité des différentes activités répertoriées.			2022	Sondage réalisé et analysé	
	19.4 Intégrer les activités les plus populaires à l'offre de loisirs.			2023	Activités intégrées	

⁵ <https://www.intergenerationsquebec.org/nos-services/resot-ages/advanced-search>

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN : FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LA VIE MUNICIPALE.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
20. Créer un comité de suivi responsable du suivi de la mise en œuvre du plan d'action MADA.	20.1 Définir le mandat du comité.	Urbanisme	S.C.	2020	Mandat défini	\$
	20.2 Adopter par résolution la composition du comité.	Conseil municipal			Composition adoptée	
	20.3 Effectuer un appel de participation.	Urbanisme			Appel réalisé	
	20.4 Nommer par résolution les membres du comité.	Conseil municipal			Membres nommés	
21. Élaborer une liste de bénévoles du territoire d'Oka.	21.1 Créer une liste de bénévoles.	Loisirs	Comité de suivi Organismes du milieu	2022	Liste créée	\$
	21.2 Partager la liste de bénévoles aux organismes locaux et régionaux offrant des services à Oka.				Publication effectuée	
22. Promouvoir la plateforme Internet « Jebénévole.ca ».	22.1 Diffuser l'information par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Comité de suivi	2020 (mesure en continu)	Diffusion effectuée	\$
	22.2 Encourager les organismes du milieu à utiliser la plateforme.	Loisirs	Comité de suivi		Sensibilisation effectuée	
23. Encourager la création de comités de surveillance de quartier (« Bon voisin bon œil » de la SQ).	23.1 Approcher la Sûreté du Québec.	Communication	Loisirs	2022	Rencontre effectuée	\$
	23.2 Sensibiliser la population au programme grâce aux outils de communication de la Sûreté du Québec ⁶ .			2023 (mesure en continu)	Outils de communication distribués	

⁶ <https://www.sq.gouv.qc.ca/bon-voisin-bon-oeil/>

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS : AMÉLIORER L'ACCÈS À DES LIEUX PUBLICS.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
24. Intégrer l'accessibilité universelle aux bâtiments municipaux.	24.1 Identifier les voies d'accès des bâtiments municipaux qui devraient être adaptées à l'accessibilité universelle.	Urbanisme	Loisirs Travaux publics	2022	Voies d'accès identifiées	\$\$\$
	24.2 Planifier les interventions.			2022	Planification effectuée	
	24.3 Prioriser les interventions.			2022	Priorisation réalisée	
	24.4 Réaliser les interventions.			2023 à 2025	Réalisation effectuée	
25. Élaborer un plan directeur des parcs et espaces verts municipaux.	25.1 Réaliser le portrait des parcs et espaces verts municipaux notamment en terme d'aménagement, d'équipements et de mobiliers urbains.	Urbanisme	Loisirs Travaux publics CISSSL	2022	Portrait réalisé	\$\$
	25.2 Identifier les enjeux.			2021	Enjeux identifiés	
	25.3 Établir les orientations.			2021	Orientations établies	
	25.4 Concevoir un plan d'action.			2022	Plan d'action conçu	
26. Promouvoir l'utilisation des bâtisses existantes et autres lieux publics qui peuvent servir à la population.	26.1 Publiciser la possibilité de prêt des espaces de la Municipalité par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Loisirs	2021 (mesure en continu)	Publication effectuée	\$
27. Mettre aux normes les bâtiments municipaux et les locaux communautaires.	27.1 Identifier les bâtiments et les locaux qui nécessiteraient une mise aux normes.	Urbanisme	Service de la sécurité incendie Travaux publics Loisirs	2022	Bâtiments et locaux identifiés	\$\$\$\$
	27.2 Planifier les interventions.			2022	Planification effectuée	
	27.3 Prioriser les interventions.			2022	Priorisation réalisée	
	27.4 Réaliser les interventions.			2023 à 2025	Réalisation effectuée	
28. Évaluer la possibilité de mettre en place une patrouille de surveillance policière à vélo et/ou à pied.	28.1 Approcher la Sûreté du Québec.	Urbanisme	Comité de suivi	2022	Rencontre effectuée	\$
	28.2 Déterminer les modalités d'une entente de services.	Urbanisme	Conseil municipal		Modalités déterminées	
	28.3 Soumettre des recommandations au Conseil municipal.				Recommandations soumises	

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ : DÉVELOPPER DES INITIATIVES RÉPONDANT AUX BESOINS DES AÎNÉS EN FACILITANT LA CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU							
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières	
29. Représenter la Municipalité à la « Table de concertation du 3 ^e âge de la MRC Deux-Montagnes ».	29.1 Assister aux rencontres de la table de concertation et faire le lien avec le comité de suivi de la Municipalité.	Loisirs	Comité de suivi Organismes du milieu	2020 (mesure en continu)	Rencontres assistées	\$	
	29.2 Alimenter une recherche de solution quant à l'absence de services de santé de proximité sur le territoire de la Municipalité.				Comptes rendus réalisés		
30. Inviter différents organismes aux rencontres du comité de suivi de la Municipalité.	30.1 Identifier les organismes pouvant jouer un rôle dans la réalisation des mesures.	Loisirs	Comité de suivi Organismes du milieu	2020 (mesure en continu)	Organismes identifiés	\$	
	30.2 Inviter les organismes identifiés aux rencontres, lorsque nécessaires à l'avancement des travaux du comité.				Organismes invités		
31. Diffuser les différents programmes de services à domicile du CISSSL.	31.1 Inviter le CISSSL à participer aux déjeuners des aînés.	Loisirs	CISSSL Comité de suivi	2020 (mesure en continu)	Invitation envoyée	\$	
	31.2 Publiciser les programmes du CISSSL par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication			Publication effectuée		
32. Évaluer la possibilité d'implanter une clinique ponctuelle régulière avec des services infirmiers sur le territoire de la Municipalité.	32.1 Approcher les organismes du milieu quant à la faisabilité du projet en terme de ressources et de services.	Loisirs Organismes du milieu	Comité de suivi	2021	Organismes identifiés et approchés	\$	
	32.2 Définir les modalités d'implantation du service avec les partenaires identifiés.			2022	Modalités définies		
	32.3 Soumettre des recommandations d'implantation au Conseil municipal.			2023	Recommandations soumises		
33. Soutenir le déploiement du programme INFOSTOP du CAB Les Artisans de l'Aide.	33.1 Adhérer au programme.	Loisirs	Comité de suivi	2019	Adhésion effectuée	\$	
	33.2 Publiciser le programme par les canaux de communication de la Municipalité.			2019 (mesure en continu)	Publication effectuée		
	33.3 Distribuer les trousseaux aux personnes admissibles.				Distribution effectuée		

Tableau 5 Plan d'action Oka amie des aînés 2020-2025 (Suite)

COMMUNICATION ET INFORMATION : FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION QUANT AUX RESSOURCES ET SERVICES EXISTANTS.						
Mesures	Actions	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	Indicateurs de suivi	Ressources financières
34. Diversifier les canaux de communication relatifs aux aînés.	34.1 Créer une section « Aînés » dans l'Infolokal.	Communication	Comité de suivi	2020	Section créée	\$
	34.2 Créer un onglet « Aînés » sur le site Web de la Municipalité.				Onglet créé	
	34.3 Mettre en place un kiosque « Service aux aînés » lors de la journée de l'environnement et de la famille.				Kiosque mis en place	
35. Publiciser le bottin des services de la « Table de concertation du 3 ^e âge de la MRC Deux-Montagnes ».	35.1 Diffuser l'information par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Table de concertation du 3 ^e Âge de la MRC Deux-Montagnes	2020 (mesure en continu)	Diffusion effectuée	\$
36. Former les aînés à l'utilisation des plateformes internet et des réseaux sociaux.	36.1 Déterminer le format du cours.	Loisirs	Communication	2020	Format déterminé	\$
	36.2 Intégrer le cours à l'offre de service des loisirs et de la culture.			2021	Cours intégré	
37. Promouvoir le salon des aînés de la « Table de concertation du 3 ^e âge de la MRC Deux-Montagnes ».	37.1 Diffuser l'information par les canaux de communication de la Municipalité.	Communication	Comité de suivi	2020 (mesure en continu)	Diffusion effectuée	\$



7. PROGRAMME DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE

Le programme de suivi et de surveillance sera mis en place dans le but d'assurer une mise en œuvre des mesures du plan d'action de la politique MADA. Un comité de suivi sera créé à cet effet.

7.1 Programme de suivi

Le programme de suivi établit les méthodes et procédures qui seront utilisées par le comité de suivi afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action tout au long de la démarche. Chaque mesure correspond à l'objectif à atteindre et les actions ont été établies afin d'y arriver. À chaque action a été attribué un indicateur de suivi dont l'analyse permettra de rendre compte de l'état d'avancement de la mesure. Un indicateur de suivi est le résultat direct de la mise en place de l'action associée. Quand ce résultat concorde avec l'indicateur, l'action est considérée terminée et lorsque toutes les actions d'une même mesure sont terminées, cette dernière est qualifiée de complétée. Le comité de suivi se rencontrera minimalement trois fois par année, soit :

- Au mois de février : l'objectif de la rencontre sera de faire un retour sur les réalisations de l'année précédente et de s'assurer de la bonne planification des mesures prévues pour l'année en cours;
- Au mois de mai : l'objectif de la rencontre sera de faire le suivi de la mise en œuvre des actions de l'année en cours afin de s'assurer de leur réalisation;
- Au mois septembre : l'objectif de la rencontre sera de planifier la mise en œuvre des différentes mesures prévues pour l'année suivante avant l'élaboration du budget municipal.

7.2 Programme de surveillance

Le programme de surveillance fait référence au processus permettant d'assurer la mise en œuvre et l'efficacité des mesures d'après l'échéancier prévu. Ce processus propose la rédaction d'un rapport synthèse lorsqu'une mesure est réalisée. Le programme de surveillance est joint à l'annexe 5. Le programme évalue à la fois la réalisation des mesures dans le temps et leur performance quant à l'atteinte des résultats escomptés, en plus d'exiger l'identification des facteurs clés de succès et des points à améliorer. Par le fait même, il permet de reconnaître et de contribuer à la résolution des problèmes de mise en œuvre.

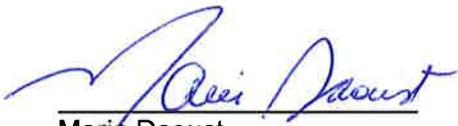


8. CONCLUSION

La démarche MADA a permis à la Municipalité de connaître les principales préoccupations de ses aînés et d'identifier leurs besoins. La réalisation du portrait de la population aînée et le recensement des services et programmes existants ont ainsi été nécessaires et ont permis à la Municipalité de connaître les forces et faiblesses du milieu. Il s'est ainsi avéré que le maintien à domicile, la mobilité, l'isolement social, la participation sociale et l'accès à l'information représentent les principaux enjeux relatifs à la qualité de vie des aînés. Face à ces constats, des orientations ont été établies et le plan d'action proposé s'est donc construit en fonction de celles-ci.

Les mesures proposées au plan d'action touchent plusieurs secteurs de la vie municipale, soit l'habitat, les transports, le respect et l'inclusion sociale, l'engagement social et citoyen, les espaces extérieurs et les bâtiments, les services de proximité et de santé, ainsi que la diffusion de l'information. Parmi les mesures du plan d'action, celles touchant les infrastructures, équipements et bâtiments municipaux représentent les investissements les plus importants. Ainsi, la Municipalité souhaite grandement pouvoir bénéficier du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de pouvoir réaliser ses projets tout en évitant d'alourdir le fardeau fiscal de sa population.

La participation des citoyens et des organismes du milieu, que ce soit à travers le comité de pilotage de la démarche ou par leur participation aux différentes consultations, a été essentielle à l'élaboration de la politique MADA et de son plan d'action. Cette participation sera encore nécessaire lors de la mise en œuvre du plan et de son suivi, car les besoins du milieu évoluent et l'adéquation entre ces derniers et les actions proposées est essentielle.



Marie Daoust
Directrice générale

Adoption : 2019-05-07
Résolution : 2019-05-175

ANNEXE 1. SERVICES COMMUNAUTAIRES

Organismes	Statut	Services et programmes	Localisation
Alcoolique anonyme	OBNL	Accompagnement de personnes prises avec une consommation d'alcool problématique	Oka
Artisanes unies d'Oka	OBNL	Regroupement de femmes de tous âges qui se réunit afin de partager leur passion pour l'artisanat, le tissage, la couture, le tricot et le bricolage	Oka
Artisans de l'aide - Centre d'action bénévole	OBNL	Promouvoir et développer un bénévolat de qualité dans une perspective d'entraide communautaire. Popote roulante, Accompagnement - épicerie, Accompagnement - transport, Dîner communautaire, Aide aux formulaires, Visites amicales, Services pour aînés vulnérables et maltraitance, Services aux proches aidants) Rapid+Or : visite à domicile pour évaluer la sécurité des lieux (risques d'incendie, de chutes, prévention de la fraude, etc.) Carrefour 50+ (cours : Condition physique, yoga, étirement, marche, café-rencontre, atelier d'arts, atelier d'écriture, cardio danse, cours d'iPad, etc.) Lire et Faire Lire : Activité de lecture intergénérationnelle	Saint-Eustache
APPUI Laurentides	OBNL	Service d'aide pour les proches aidants d'aînés	Laurentides
Atelier ensemble on se tient	OBNL	Organisme œuvrant en santé mentale. Favoriser la réinsertion et la réadaptation de ses membres.	Saint-Eustache
CAP EMMAÛS	OBNL	Organisme offrant des activités et des formations aux aînés autonomes dans le bu: de briser l'isolement, de partager et de fraterniser entre eux.	Mirabel
Centre d'entraide Racine-Lavoie	OBNL	Accueil et accompagnement lors de difficultés financières ou sociales. Aide et support aux différentes activités en sécurité alimentaire. Amélioration des conditions sociales et économiques. Accueil et encadrement des bénévoles.	Saint-Eustache
Centre de prévention au suicide le Faubourg	OBNL	Mission de prévenir le suicide et ses impacts dans la région des Laurentides en assurant l'accès à des services de qualité aux personnes suicidaires, à leurs proches, aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide ainsi qu'aux intervenants qui les côtoient. Il vise aussi la sensibilisation et le développement des compétences des individus et des organisations.	Saint-Jérôme
COOP-Bon ménage	OBNL	Entretien ménager, répit et autres services	Boisbriand
La Mouvance Centre de femme	OBNL	Offre à toutes les femmes de la MRC de Deux-Montagnes un lieu où elles trouvent un accompagnement pour les différentes étapes de leur vie	Saint-Eustache

Organismes	Statut	Services et programmes	Localisation
FADOQ	OBNL	-Programme Aînés avisés : outil qui vise à sensibiliser le public en général ainsi que les professionnels à la maltraitance, la fraude et l'intimidation envers les aînés -Programme Dans la peau d'un aîné : vieillissement et bienveillance : sensibilisation aux impacts du vieillissement humain qui favorise la bienveillance envers les personnes aînées.	Province du Québec
Ligne Aide abus aînés	OBNL	S'adresse aux aînés qui vivent de la maltraitance, à leurs proches, ainsi qu'à toute autre personne qui est préoccupée par une situation dans laquelle une personne aînée semble subir de la maltraitance	Province du Québec
Table de concertation 3e Âge de la MRC Deux-Montagnes	OBNL	Salon des aînés aux 2 ans, conférences, divers projets (ma référence, prévention des abus des aînés, etc.)	MRC de Deux-Montagnes
Ma référence 50 et +	OBNL	Ma référence – 50 ans et plus renferme une foule de renseignements sur des organismes qui œuvrent dans différents secteurs, en complémentarité avec Services Québec, la ligne Info-Santé 811 et Service Canada 250 références d'organisations localisées dans les environs des MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel.	Saint-Eustache
Prévention téléphonique - Écoute aux aînés	OBNL	Services d'aide de nature affective ou psychologique	MRC de Deux-Montagnes
Association de la fibromyalgie des Laurentides	OBNL	Défendre et promouvoir les intérêts des personnes atteintes de fibromyalgie dans la région des Laurentides. Offrir de l'information et du support concernant les multiples aspects de la maladie, ainsi que sur les ressources existantes. Sensibiliser l'entourage des personnes atteintes ainsi que le grand public y compris les professionnels de la santé et les services sociaux.	Saint-Jérôme
Société canadienne de la sclérose en plaques	OBNL	Services d'informations, Clinique, Défense des droits et des intérêts et services juridiques, Fin de semaine Espoir famille, Rencontres sociales et activités récréatives,	Saint-Jérôme
Association de promotion et d'éducation en logement	OBNL	Défense collective des droits, accompagnements individuels et personnalisés, informations et formations, promotion du logement social et communautaire	Saint-Eustache
Centre d'Aide Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapées Physiques Laurentides	OBNL	Favoriser l'intégration sociale des personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques adultes : accueil, référence, information, relation d'aide, écoute active, orientation de la personne vers des ressources appropriées, soutien et suivi psychosocial individuel pour les membres et leurs proches, rencontre de groupe d'entraide ou de partage, activités de prévention et de sensibilisation, activités de loisirs dans un but d'inclusion sociale, bulletin d'information, action bénévole, centre de documentation	Saint-Jérôme

Organismes	Statut	Services et programmes	Localisation
Groupe relève pour personnes aphasiques / AVC – Laurentides	OBNL	Activités pour personnes ayant vécu un AVC : exercices physiques adaptés, chant, chorale, arts, peinture, improvisation théâtrale, stimulation langagière, café-rencontre. Soutien aux aidants.	Saint-Eustache
Société d'Alzheimer des Laurentides	OBNL	Informier, soutenir, accompagner et représenter les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées, former les intervenants, les bénévoles et les étudiants, aussi promouvoir et contribuer à la recherche Rencontre d'information et soutien, rencontre individuelle et familiale, Répît- Accompagnement - Stimulation à domicile, Répît dépannage, Vendredi de répît, Écoute téléphonique, Conférence, Centre de documentation, Formation	Sainte-Thérèse
4 Korners Centre de ressources familiales	OBNL	Information, orientation, interprétation, soutien à la communauté anglaise Programmes pour les aînés : - « Stand Up Program » (Programme d'équilibre PIED) - « Jog Your Mind » (Musclez vos méninges) - Club social pour les hommes de troisième âge - Appels de réconfort (adulte de 65 ans et plus) - Yoga pour tous les autres - Scrapbooking	Deux-Montagnes
Cercle de fermières d'Oka	OBNL	Transmission des traditions textiles	Oka
Club de bridge	OBNL	Activité sociale hebdomadaire basée sur des parties de bridge	Oka
Club photo d'Oka	OBNL	Donne conférences et ateliers le deuxième mardi de chaque mois	Oka
Comptoir alimentaire d'Oka du CAAP	OBNL	Offre une aide alimentaire aux plus démunis	Oka
Fabrique de la Paroisse Saint-François-d'Assise	OBNL	Maison du partage	Oka
Groupe de l'amitié	OBNL	Rassemblement le mardi soir pour diverses activités	Oka

Organismes	Statut	Services et programmes	Localisation
Les Petits frères	OBNL	Domaine Juliette-Huot : programme Vacances Accompagnement aux personnes seules de 70 ans et plus sans réseau jusqu'à la fin de vie	Oka
Ligue amicale mixte (balle donnée)	OBNL	Partie de baseball le mercredi soir	Oka
Le réseau aidant	OBNL	Plateforme pour connecter notre réseau d'experts aux proches aidants	Province du Québec
Récré-Oka	OBNL	Organise des rassemblements, des activités et implications dans la vie communautaire d'Oka	Oka
SAÇO - Société des arts et cultures d'Oka	OBNL	Promotion de toutes formes d'expressions artistiques dans la Municipalité d'Oka	Oka
Société d'histoire d'Oka	OBNL	Conservation et à la mise en valeur des documents, des sites, monuments et autres objets à caractère historique	Oka
Troupe de théâtre les Zartistes	OBNL	Pièce de théâtre, ateliers de théâtre	Oka

ANNEXE 2. SONDAGE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

Informations sur le répondant

1. Êtes-vous un (e) :

- Homme
- Femme

2. Quelle est votre tranche d'âge?

- 65 – 69 ans
- 70 – 74 ans
- 75 – 79 ans
- 80 – 85 ans
- 85 ans et plus

3. Dans quel district habitez-vous?

- District des Récoltes
- District de l'Abbaye
- District de la Rive
- District des Chapelles
- District de la Pinède
- District de la Pointe-aux-Anglais

4. Depuis combien d'années vivez-vous à Oka?

- Moins d'un an
- Entre 1 à 3 ans
- Entre 4 à 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- Plus de 20 ans

5. Êtes-vous propriétaire ou locataire?

- Propriétaire
- Locataire

6. Occupez-vous présentement un emploi?

- Oui, car : j'aime mon travail
- j'ai besoin d'un revenu
- autres raisons : _____

- Non, car : j'ai pris ma retraite
- il manque d'opportunité
- autres raisons : _____

Milieu de vie

7. Combien de personnes vivent avec vous?
- 0 personne
 - 1 personne
 - 2 personnes
 - 3 personnes et plus
8. Quels sont les principaux défis ou enjeux que vous rencontrez ou que vous craignez rencontrer en vieillissant chez vous?
- L'accès aux services de santé
 - L'entretien de la propriété (intérieur/extérieur)
 - La situation financière
 - La configuration de l'habitation (n'est plus adaptée à mes besoins/capacités)
 - Autres : _____
9. Considérez-vous que le territoire de la Municipalité d'Oka favorise les déplacements actifs (vélo/marche)?
- Oui
 - Non, car : _____
10. Considérez-vous que les parcs et aires de repos de la Municipalité sont sécuritaires?

	Oui	Non	Ne sais pas
Arboretum (devant le parc Optimiste)			
École secondaire d'Oka (terrain de soccer)			
Parc de la Pointe-aux-Anglais			
Parc des Ostryers, rue du Ruisseau			
Place du Millénaire (près de la Mairie)			
Parc Optimiste (adjacent à l'École des Pins)			
Parc Philippe-Lavallée (Terrain de balle)			
Place publique (coin Saint-Jacques et Notre-Dame)			
Quai municipal (près de la Mairie)			

11. Si vous avez répondu « Non » à la question précédente, pourquoi?

12. Pour quelle(s) raison(s) quitteriez-vous Oka? 3 choix maximum

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Isolement | <input type="checkbox"/> Perte d'autonomie |
| <input type="checkbox"/> Manque de logements adaptés | <input type="checkbox"/> Se rapprocher de la famille |
| <input type="checkbox"/> Manque de services | <input type="checkbox"/> Manque de logements abordables |
| <input type="checkbox"/> Déplacements difficiles | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

Loisirs, culture et services

13. Pratiquez-vous les activités suivantes?

	Oui	Non
Physiques (sports, marche, etc.)		
Culturelles (théâtre, musée, etc.)		
Sociales (bridge, broderie, etc.)		
Bénévolat		

14. Avez-vous déjà participé aux activités offertes par la Municipalité d'Oka?

- Oui
 Non, car : _____

15. Comment qualifiez-vous les offres de services aux aînés sur le territoire d'Oka?

	Peu satisfaisante	Satisfaisante	Très satisfaisante	Ne s'applique pas
Les services de santé				
Les activités offertes par la Municipalité				
Les organismes communautaires				
Les commerces de proximité				
Les opportunités de faire du bénévolat				
Le transport collectif				
Le transport adapté				
Les taxis				

16. Si vous avez répondu « Peu satisfaisantes » à la question précédente, quelles seraient les améliorations nécessaires?

17. Veuillez cocher les services à domicile que vous connaissez?
- COOP Bon ménage (entretien ménager)
 - Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide (popote roulante, visite amicale, accompagnement-transport)
 - Programme de soutien à domicile du CISSS des Laurentides
18. Auriez-vous besoin de services à domicile?
- Oui, lesquels : _____
 - Non
 - J'en bénéficie déjà, lesquels : _____

Transport et déplacements

19. Utilisez-vous une aide à la mobilité?
- Fauteuil roulant Triporteur/Quadriporteur Canne
 - Marchette Aucune aide Autres : _____

Communications et engagement citoyen

20. Dans la dernière année, à quelle fréquence avez-vous consulté les sources d'informations suivantes?

	Souvent	Parfois	Jamais
L'Infolokal			
Site web de la Municipalité			
Page Facebook de la Municipalité			
Babillards (édifices municipaux)			
Panneaux d'affichage routiers			
Journaux locaux			
Séances du Conseil municipal			
Calendrier municipal			

21. Faites-vous présentement du bénévolat?
- Oui
 - Non, car : je manque de temps je manque d'opportunités
 - c'est trop loin de chez moi autres raisons : _____
22. Seriez-vous favorable à participer à un comité aîné visant entre autres à favoriser l'engagement social et citoyen?
- Oui
 - Non

23. Avez-vous des commentaires, des suggestions ou des points à partager avec nous?

Rester à l'affût! Durant l'automne 2018, la Municipalité d'Oka organisera un groupe de discussion avec les aînés de son territoire et les organismes de la région. Le but de cette activité sera d'aider la Municipalité à identifier les besoins des aînés et les forces et faiblesses du territoire dans l'inclusion sociale de ceux-ci.

MERCI!

ANNEXE 3. FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

HABITAT

- L'entretien de la propriété est une préoccupation commune;
- L'accès aux services de santé est le deuxième défi des répondants;
- 40 personnes dont les logements et/ou les services les feraient quitter Oka;
- 48 % des répondants considèrent les services de santé peu satisfaisants. Ils aimeraient avoir accès à un médecin, à une clinique ou à une infirmière, localement;
- 23 % des répondants considèrent les commerces de proximité peu satisfaisants;
- Plus d'une personne sur 10 a besoin de services à domicile alors qu'une personne sur 20 en bénéficie déjà;
- Près d'un commentaire sur 5 concerne les services de proximité.

TRANSPORT

- Plus d'un aîné sur dix considère que les déplacements actifs ne sont pas favorisés;
- La perte d'autonomie, donc la capacité de se déplacer est la première raison de départs potentiels;
- Près d'un aîné sur deux considère le transport collectif peu satisfaisant, notamment en terme de fréquence;
- 15 % des répondants se déplacent avec une aide à la mobilité;
- Pour 33 % des répondants, les déplacements difficiles seraient une raison de quitter Oka.

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

- 15 % des répondants quitteraient Oka à cause de l'isolement;
- 4 % des répondants ne pratiquent pas le bénévolat à cause de leur âge.

PARTICIPATION SOCIALE

- Près de 4 % des répondants ne pratiquent aucune activité physique et socioculturelle et ne sont pas à l'emploi;
- 14 % des répondants considèrent l'offre de service de la Municipalité peu satisfaisante.

ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

- Un tiers des répondants pratiquent le bénévolat;
- 27 % des raisons de la non-pratique du bénévolat est le manque d'opportunité et la distance;
- 23 % des répondants seraient favorables à participer à un comité aîné.

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

- L'aménagement est en deuxième place dans le nombre de commentaires;
- L'Arboretum est le parc avec la moins grande satisfaction;
- 15 % des répondants ont une aide à la mobilité.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ

- 85 % des répondants vivent à Oka depuis plus de 10 ans;
- Près de 25 % des répondants vivent seuls;
- 19 % des départs des répondants pourraient s'expliquer par l'isolement;
- 48 % des répondants considèrent les services de santé peu satisfaisants;
- 63 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de l'offre de service des organismes;
- 13 % des répondants ont besoin de services à domicile;
- 40 % des commentaires sur les services concernent le soutien communautaire.

COMMUNICATION ET INFORMATION

- Les canaux via internet sont parmi les moins fréquentés;
- Les supports papier semblent être de très bons moyens pour rejoindre les aînés;
- Un commentaire a été donné sur la sensibilisation du public au sujet des aînés.

ANNEXE 4. PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX TABLES DE DISCUSSIONS

Thèmes abordés	Préoccupations partagées
Maintien à domicile	La réalisation des activités de la vie quotidienne
	L'entretien du terrain
	L'offre de service de santé à Oka
	L'offre de service de transport
	L'offre et l'adaptation des logements
	Le sentiment de sécurité chez-soi en cas d'urgence ou de sinistre
	La connaissance des services, programmes et ressources
Isolement social	Les déplacements difficiles
	L'opportunité de se rencontrer
	La connaissance des services
	L'accès aux activités (déplacements)
Mobilité	La sécurité (vitesse des usagers, signalisation)
	Le réseau de trottoirs (état, entretien et présence)
	L'offre de service de transport en commun
	La connaissance des services existants
	L'accessibilité au soutien communautaire
	L'accessibilité aux bâtiments
Vie active et engagement social	Une offre de service adaptée et diversifiée
	La présence d'aménagements urbains pour les aînés
	L'offre de service de transport pour avoir une vie active
	L'accès à des lieux de rencontre
	Le coût des activités
	L'aménagement de lieux de rencontre
	L'implication des aînés
Sécurité	La surveillance dans certains secteurs isolés
Communication	L'information relative aux services et programmes destinés aux aînés
	La formation des aînés aux nouvelles technologies
	Le maintien des services existants

ANNEXE 5. RAPPORT SYNTHÈSE DE SUIVI DES MESURES

MESURE N°					
CHAMP D'ACTION					
ORIENTATION					
DESCRIPTION ET MISE EN CONTEXTE					
Justification de la mesure					
Responsable					
Collaborateurs					
Budget organisationnel (\$)	Ressources humaines (interne ou externe)		Ressources financières		Ressources matérielles
SURVEILLANCE ET SUIVI					
Indicateurs de suivi (Cochez lorsqu'effectué)					
État d'avancement	Complétée		Complétée, mesure en continu	Amorcée	Non débutée
ÉCHÉANCIER					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES					